

S A I N T - F R É G A N T

BULLETIN COMMUNAL N°12/ 15 juin 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous. Contact: 02.98.83.05.02 / mairie.saint-fregant@wanadoo.fr.

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

♦ **« 50 ans de la Vaillante »** : au nom du Conseil Municipal, je remercie les anciens présidents du foot et en particulier Jo Droff, qui a été dirigeant durant 18 années. Un grand merci à Mickaël Corlosquet, actuel président pour l'organisation sans faille de cette belle journée. Merci à tous les membres du bureau, aux bénévoles, aux joueurs « jeunes » et « moins jeunes », ainsi qu'aux nombreux supporters du club. Nous avons tous pu fêter dignement ces 50 ans et ce passage mérité en D3. La journée était des plus conviviales. *La Vaillante a encore de l'avenir....*

♦ **Kermesse de l'école** : la kermesse de fin d'année s'est déroulée avec un grand succès. Les enfants étaient ravis de participer aux différentes activités. Nous tenons à remercier les présidentes de l'APEL, Gwenaëlle Calonnec et Cécile Avenel, la présidente de l'OGEC, Cécile Le Menn, les nombreux parents et les enseignantes qui se sont tous investis pour que cet après-midi soit festif pour les enfants.

♦ Le Service du Cadastre va entreprendre une **opération de mise à jour du plan cadastral communal** à partir du **26 juin**, en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral. Un géomètre du Service du cadastre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et lever tous ces changements.

♦ **Un exercice civilo-militaire** se déroulera sur le territoire de la commune du **19 au 23 juin**. Cet exercice est exécuté essentiellement par des fusiliers-marins et des unités de l'armée de Terre. Il n'engage aucun véhicule blindé, ni aucune munition d'exercice. Des troupes militaires seront donc déployées sur notre commune pendant cette période.

♦ **Coupe d'électricité** : **mardi 20 juin** de 9h à 10h dans les lieuxdits suivants : Kerjézéquel, Lanneunval, Mez Ar C'heff, Kerdroc, Penhoat, Kervolant, Keradennec et Penmarc'h.

HENCHOU AN HOLL

Demi-journée aux sentiers : le **lundi 19 juin** à 13h30.

LA VAILLANTE FOOTBALL / MOULES-FRITES

Dimanche 25 juin à partir de 12h à la salle multifonctions de Saint-Frégant. Tarif : 9 € et 5 € le jambon/frites. Réservation au Bar Le Madison 02.98.83.05.17 ou 06.33.48.10.03.

INFORMATIONS DIVERSES

♣ **Pharmacies de garde** : **du 17 au 24 juin** : pharmacie Roudaut à Lesneven / **du 24 juin au 1^{er} juillet** : pharmacie Guieu au Folgoët.

♣ **Maison de l'emploi** : *Atelier numérique* à Plouider (envoi de CV par mail, candidater sur Internet) le **mardi 20 juin** de 9h30 à 11h30. Renseignements et inscription à la Maison de l'Emploi : 02.98.21.13.14 - www.maison-emploi-lesneven.fr.

♣ **Infos déchets** : Les emballages en plastique doivent avoir une forme de bouteille, flacon ou bidon pour être déposés dans la colonne emballages secs (jaunes). Mais que faire des bouchons ? Vous pouvez les laisser sur les bouteilles (pas en vrac dans la colonne) ou les donner à des associations qui en organisent la collecte.

♣ **Inscription à la fête de l'économie locale** : **dimanche 24 septembre**, complexe Kerjézéquel de Lesneven, de 10h à 18h. Pensez à vous inscrire avant le **vendredi 30 juin**. Ouvert aux artisans, commerçants, agriculteurs du territoire, professionnels du tourisme, des métiers de bouche qui souhaitent mettre en avant leurs produits et savoirs faire. Contact : Philippe Cantet, phcantet@wanadoo.fr – 06.21.16.19.24.

♣ **Jardiner au naturel, sans pesticide !** Un sol meuble et aéré au potager permet aux plantes d'être en bonne santé et permet d'arracher les mauvaises herbes plus facilement. On limite ainsi l'utilisation de produits chimiques. Pour cela, apportez régulièrement du compost ou du fumier composté, de préférence à la surface du sol entre les plantes et entre les rangs de légumes les plus exigeants, avant de pailler. Les vers de terre, insectes et micro-organismes du sol le mélangeront à la terre et le transformeront en humus. Dose de compost : 3 à 5 kg / m² pour les plantes les plus exigeantes (artichaut, bettes, choux, courgette, épinard, melon, poireau, pomme de terre, potiron, tomate). Contact : 02.98.30.67.27, communication.basleon@orange.fr.

ENFANCE / JEUNESSE

♣ **Centre socioculturel intercommunal** : *Centre de loisirs* : les inscriptions pour les vacances d'été sont ouvertes à l'espace Kermaria au Folgoët. Pour les nouveaux adhérents, possibilité de télécharger le dossier à fournir sur le site internet du centre socioculturel.

VIE ASSOCIATIVE EXTÉRIEURE

♣ **Centre socioculturel intercommunal** : *Seniors* : séances de remise à niveau du code de la route. Il s'agit de proposer aux retraités 3 séances collectives de 2h pour remettre à niveau leurs connaissances et pouvoir se sentir plus à l'aise en voiture. Les séances se dérouleront dans une auto-école, en petit groupe, les **mardis 20 et 27 juin** de 10h à 12h. Renseignements et inscriptions : 02.98.83.04.91 / *Conseils sur la Gestion d'un Budget Familial* **vendredi 23 juin** à 9h30 à l'espace Kermaria, dans les locaux du centre socioculturel. Ouvert à tous, sur inscription auprès de l'accueil du Centre Socioculturel / *Atelier spécial « cuisine pour les nuls »* **samedi 24 juin** à 9h45 à la Halle du Valy Goz / *Sortie « Tous à la Ferme »* **dimanche 25 juin** à 13h30. RDV à l'espace Kermaria pour un départ en covoiturage. Animations ouvertes à tous les habitants du territoire intercommunal. Renseignements et inscriptions à l'accueil du centre socioculturel intercommunal à l'espace Kermaria.

PETITES ANNONCES

♣ **Le groupe FRONERI**, fruit de l'alliance du Groupe R&R Ice Cream et des Glaces Nestlé, recrute de nombreux agents de conditionnement en CDD saisonnier de 2 à 4 mois pour son site basé à Plouédern. Missions : travail sur lignes de production en 3 x 8 heures, température ambiante, mise en boîte de crèmes glacées, alimentation des machines, contrôle des emballages, palettisation, travail de nuit majoré, rémunération 35 h + primes. Profil : première expérience en agroalimentaire appréciée, véhicule personnel nécessaire. Nombreux postes à pourvoir. Contrats étudiants possibles pour l'été. Adresser C.V. et lettre de motivation par courrier, email à l'adresse suivante : ROLLAND SAS, Service Ressources Humaines, Plouédern CS 20809, 29 208 Landerneau cedex ou emploi@rolland.fr.

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

- ♣ **7^{ème} édition du Sandball** : samedi 17 juin de 9h à 18h sur la plage du Curnic à Guissény. Équipes de 10 personnes maximum et mixtes. Bonne humeur et musique sont au rendez-vous, déguisés ou non ! Restauration et buvette sur place. 10 € par équipe. Contact : Handball Club - 06.77.18.84.42 / sandball.clhb@live.com.
- ♣ **Fête de la musique** : à Lesneven samedi 17 juin dès 18h dans différents lieux de la ville. Gratuit. Contact : Comité des fêtes - 06.62.86.48.25 / à Plouneour-Trez vendredi 23 juin dès 17h30 au Bourg. Buvette et restauration sur place. Gratuit. Contact : Beva Er Vro - 07.68.03.44.77 / bevaervro29@gmail.com / à Kerlouan samedi 24 juin dès 19h30 au Bourg. Gratuit. Contact : comité d'animation - cak29890@gmail.com / à Guissény, place Sezny samedi 24 juin. Contact : Mairie - animation.mairie@gmail.com.
- ♣ **Samedi 17 juin fête de l'été** à Kernouës. Rendez-vous à partir de 16h30 au boulodrome pour un concours de pétanque et des animations familiales avec distribution de nombreux lots. A 19h, apéritif à la salle communale suivi d'un buffet froid et à partir de 21h30, soirée dansante. Renseignements et réservations : Magali au 06.25.46.35.66 ou Sophie au 06.09.93.34.08 / mardi 20 juin de 18h à 19h, salle communale de Kernouës: **séance découverte yoga parent/enfant**.
- ♣ **Dimanche 18 juin** à Guissény, Le Frou, **Championnat de Moto Cross de Bretagne** MX1, MX2, Trophée Club à partir de 9h. Restauration sur place. Tarif : 7 € et 4 € pour les – de 16 ans. Contact : Asm Guissény - 02.98.84.85.91 / 06.71.16.94.69 / jack.grall@wanadoo.fr.
- ♣ Ploudaniel Prest Bepred organise une **marche commentée** avec Louis Elegoet pour découvrir une partie de la commune. Ouvert à tous les bretonnants intéressés. Rendez-vous place St Yves pour covoiturage à 9h15, samedi 24 juin. Durée 2h15.
- ♣ **La 16^{ème} édition du Marathon du Finistère, La Transléonarde**. Programme : samedi 24 juin, à Plouescat : animations pour les enfants de 15h à 18h et soirée festive (paëlla ou pâtes bolognaises fraîches) animée par le groupe Libenter (chants de marins) à partir de 18h30. Sur réservation au 02.29.61.13.60 / **Dimanche 25 juin** : à Plouescat à partir de 9h. Départs de l'Epreuve Handisport, du Marathon du Finistère et du Marathon Duo. A Goulven : arrivée de l'Epreuve Handisport et passage de relais du Marathon Duo. A Kerlouan (Meneham) : départ du Trail des Naufrageurs à 10h. A Guissény : départ des Marches Côtières 10 kms et 18 kms. Arrivées des Marathonniens, Duo, Trail et Marches. **Kig ha Farz** ouvert à tous (à partir de 12h - 13 € - Sur réservation au 02.29.61.13.60). Renseignements et inscriptions : Office de tourisme de la Côte des Légendes – 02.29.61.13.60 / 06.80.16.36.02 – www.transleonarde.com / info@transleonarde.com.
Permanences d'inscriptions les 23 et 24 juin à l'office de tourisme de la Côte des Légendes à Lesneven (14h-17h30).
- ♣ **3^{ème} édition de la fête médiévale « Gouel ar soudarded »** dimanche 25 juin à Lesneven de 10h à 19h au Jardin de la maison d'accueil. Restauration d'époque. Gratuit. Contact : Ar Soudarded – 06.79.43.18.87 / arsoudarded@gmail.com.
- ♣ **Tournoi de Beach Hockey** dimanche 25 juin à Guissény de 11h30 à 15h au Curnic. Matériel fourni. Gratuit. Contact : Hockey Club Pagan – 06.52.97.73.09 / www.facebook.com/hockeyclubpagan.
- ♣ **Fest Deiz** à Kerlouan dimanche 25 juin de 15h à 18h30 au Village de Meneham. Gratuit. Contact : Avel Deiz – 06.83.26.13.47 / aveldeiz@gmail.com / http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com.
- ♣ **Gala de danse Modern'Jazz** « La traversée du temps » dimanche 25 juin à Ploudaniel de 17h à 18h salle Brocéliande. Gratuit. Contact : AFR Danse Modern'Jazz – danseploudaniel@outlook.fr / www.facebook.com/ploudaniel.assodanse.
- ♣ **Fête de la Saint-Jean** samedi 1^{er} juillet dès 16h, organisée par le comité d'animation Le Folgoët, place du Pardon. Déroulement des festivités : 16h/18h : jeux d'hier et d'aujourd'hui / 19h : repas paëlla sur réservation avant le 23 juin. Ambiance années 80 à nos jours animé par Podium Animation / 23h : feu et lasers. Lichouseries – buvette. Contact : 06.52.42.60.56 ou comiteanimationlefolgoet@gmail.com.

VIE PAROISSIALE

Ensemble paroissial de la côte des légendes

Samedi 17 juin à 18h : messe à Brignogan.

Dimanche 18 juin à 10h30 : messe à Goulven.

Dimanche 18 juin : Pardon des personnes malades et/ou handicapées au Folgoët présidé par Mgr Dognin. Accueil à 10h30. Messe à 11h. Vêpres à 15h.

Dimanche 25 juin à 10h30 : messe à Plouneour (Pardon de Saint Pierre et Saint Paul). Pas de messe le samedi 24 juin à 18h.

Pèlerinage diocésain à Lourdes :

Le pèlerinage aura lieu du 12 au 18 septembre 2017. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au presbytère de Plouneour lors des permanences, tous les jours de 10h à 11h30. Tél. : 02.98.83.40.59. Une demande de dossier pour les personnes "malades ou handicapées" est également à retirer à la même adresse.

Invitation aux bénévoles des paroisses du doyenné de Lesneven

Date à retenir : le vendredi 23 juin à Kernilis

Les prêtres et les équipes pastorales du doyenné de Lesneven sont heureux d'inviter tous les bénévoles pour un temps de célébration et de fête à l'issue de l'année pastorale.

Programme :

18h30 : messe à l'église de Kernilis.

19h30 : à la salle polyvalente de Kernilis, rencontre : "Du doyenné de Lesneven à la Paroisse nouvelle Notre Dame du Folgoët-Abers-Côte des légendes.

20h : Apéritif et dîner.

Pour l'apéritif et le dîner : Merci de vous inscrire **avant le 19 juin** au presbytère de Plouneour aux heures de permanence de 10h à 11h30 (tél. : 02.98.83.40.59) ou à l'issue des messes du samedi 17 et dimanche 18 juin. Pour préparer cette fête, une répétition de chants, ouverte à tous, est prévue le mardi 20 juin à la salle paroissiale de Lesneven.

Équipe de Ménage :

17/06 : A. Bianéis et A. Loaëc

24/06 : M.C. Droff et B. Grall

01/07 : A. Creff et M.F. Aballéa

08/07 : P. Bizien et C. Le Borgne

15/07 : M.Y. Abiven et M. Le Guen

22/07 : J. Calvez et S. Lyvinec

29/07 : A. Bianéis et A. Loaëc

Equipe Liturgique :

08/07 : J. Droff et A. Bianéis

29/07 : B. Penguilly et J. Léost

CINÉMA EVEN

« De l'autre côté de l'espoir » – Drame, comédie – Jeu 15 à 20h15 et Dim 18 à 20h15

« Wonder Woman » – Action, aventure, fantastique – Ven 16 à 20h15 et Sam 17 à 20h15

« Cessez le feu » – Drame - Dim 18 à 10h45 et 15h45 et Lun 19 à 20h15

« Les contes de la ferme » – Animations – Jeu 22 à 10h et Sam 24 à 10h

« L'éveil de la permaculture » – Documentaire – Jeu 22 à 20h15

« Marie-Francine – Comédie » – Ven 23 à 20h15, Sam 24 à 20h15 et Lun 26 à 20h15

Prochain bulletin le jeudi 29 juin

CONSEIL MUNICIPAL : Compte-rendu de la réunion du 8 juin 2017

13 conseillers présents. Absente excusée : Gwenaëlle CALONNEC (1 procuration)

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte-rendu de la dernière réunion en date du 13 avril 2017.

1- CONVENTION CRECHE

En 2016, Saint-Frégant a conventionné avec la micro-crèche « Brin d'éveil » de Plouider. Du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2016, 577,30 heures ont été facturées pour un coût de 1 322,02 €. Trois familles étaient concernées. Madame le Maire a été autorisée à signer une nouvelle convention pour une durée d'un an renouvelable.

2 – GROUPEMENT DE COMMANDES (ASSURANCES)

Il est proposé d'avoir recours à un groupement de commandes avec une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage concernant les contrats d'assurances. Le coordonnateur du groupement proposé dans la convention est la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. Huit collectivités sont intéressées. La prestation consisterait à faire une analyse détaillée de l'existant en proposant des solutions d'assurances adaptées à chaque collectivité. Le Conseil a donné un avis favorable.

3 – RAPPORT SUR L'EAU 2016

Le Conseil Municipal a adopté le rapport annuel sur l'eau de l'exercice 2016. Il contient les indicateurs techniques et financiers du service.

Principaux indicateurs : Nombre d'abonnés au service : 395 abonnés (388 en 2015) – Consommations : 53 239 m³ + 261 m³ exportés à Kernouës - Rendement technique du réseau (consommations/eau achetée au Bas-Léon) : 81.7 % (83.3 % en 2015) - Taux de nitrates moyen : 9 mg/l – Th moyen : eau peu calcaire – Pesticides : 6 analyses réalisées conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l.

4- INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil le projet d'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) de l'itinéraire de randonnée suivant :

- Boucle des saveurs

Cet itinéraire emprunte des chemins ruraux et autres propriétés appartenant au patrimoine privé de la commune. Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son autorisation.

5 – TRAVAUX DE VOIRIE 2017

→ Travaux à Perros

Trois devis ont été effectués pour remédier à l'écoulement des eaux pluviales à Perros. Madame le Maire a été autorisée à signer avec l'entreprise la moins-disante.

→ Convention Elagage

Un cahier des charges va être rédigé et un appel d'offres lancé pour contracter avec une seule et unique entreprise pour un an renouvelable 2 fois. Le Conseil autorise Madame le Maire à faire un marché et à signer les documents relatifs aux travaux d'élagage avec l'entreprise la moins-disante.

→ Programme voirie 2017 : Des travaux de voirie, principalement d'enrobé, se feront sur le secteur des voies communales n° 6 route de Kervolant et n° 8 et route de Lessinquet.

→ Délaissé communal et permission de voirie : Un habitant de Kéréobret souhaiterait acquérir un délaissé communal qu'il entretient. Il prendrait tous les frais à sa charge. Par ailleurs, il fait une demande de permission de voirie pour une création d'ouverture sur voie. Le Conseil Municipal donne son accord.

→ Numérotation : Lors de la réunion publique, il a été proposé que les fêtes de quartiers soient un moment privilégié afin d'échanger sur les éventuels changements de dénomination des voies. Les plans sont disponibles en mairie.

6 – ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LES CONSORTS LE MENN ET LA COMMUNE

Le Conseil avait émis un avis favorable à un échange de terrains entre Les Consorts LE MENN et la commune. Sur demande de la publicité foncière, il convient de redéfinir les actes pour le calcul de la contribution de sécurité immobilière. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

7- ENQUETE PUBLIQUE- Earl de PERROS :

La demande concerne la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage sur le site de PERROS afin de pouvoir augmenter la capacité de production de volailles de chair.

Une enquête publique s'est déroulée du 2 mai au 2 juin 2017 à la mairie de Saint-Frégant. Le commissaire enquêteur n'a émis aucune remarque. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable, à l'unanimité, au projet de l'EARL de Perros.

8-CONVENTION ETUDE : VOIE DOUCE

Une convention a été proposée par l'école de géo architecture de Brest afin de travailler avec les élèves sur l'aménagement global du centre-bourg du 30 septembre 2017 au 30 avril 2018. Une réflexion sera menée sur le cheminement doux, la sécurité au niveau de l'école, l'aménagement du foncier et des espaces publics...Un atelier participatif sera organisé avec les habitants. Le coût de l'étude s'élève à 3000 euros. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention.

9-LOCATION TERRAIN

La commune possède un terrain au-dessus de la salle multifonctions ; un cheval y est mis en pâture. Pour la mise à disposition de ce terrain, le propriétaire versera en contrepartie une somme de 100 € par an.

10-CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN DES SPORTS

En 2016, une convention de mise à disposition a été signée entre l'association d'aéromodélisme « Côtes des légendes aéromodélisme » et le syndicat intercommunal. Les statuts du terrain des sports ont été modifiés, il convient de prendre une délibération de principe pour une durée d'un an qui sera actée lors de la vente du terrain des sports. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention avec le club.

11-CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Une convention de télétransmission partielle a déjà été signée prévoyant l'envoi dématérialisé des arrêtés et des délibérations de la collectivité. Il est proposé d'étendre le champ à l'ensemble des actes soumis à obligation de transmission : marchés publics, autorisations d'urbanismes, actes de gestion du personnel, budgets etc. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention.

12-CONVENTION DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX

La convention précise l'amélioration de la coordination pour les recouvrements par la collectivité locale auprès du comptable public. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention.

13- TARIFS ESPACE MULTIFONCTIONS

Le fonctionnement des locations de l'Espace multifonctions a fait naître quelques interrogations quant à l'application des tarifs. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête les nouveaux tarifs de location au 8 juin 2017.

14-QUESTIONS DIVERSES

- **SPANC** : Un bilan a été effectué il en ressort que moins de 20% des habitations ont subi une mise en conformité suite à la mutation du bien. Il a été décidé de mettre en place une procédure commune à l'ensemble du territoire dans le cadre du pouvoir de police du maire.

- **Presbytère** : Les travaux ont démarré. Le planning prévoit un achèvement des travaux pour le printemps prochain. L'estimation des travaux était de 315 009 € HT. Après appel d'offres, le projet s'élève à 253 258 € HT. Les réunions de chantier se déroulent le mardi après-midi à 14h30.

- **Adhésion à Océade** : Les élus communautaires ont validé le principe d'une adhésion groupée à la centrale de référencement « Océade ». L'entreprise Océade n'est pas une centrale d'achat. Cette société se charge de sélectionner quelques entreprises sur certaines thématiques. Chaque collectivité qui est référencée par Océade peut alors bénéficier des conditions tarifaires négociées. Les commandes se font donc toujours entre la collectivité et le fournisseur à prix avantageux. Les frais d'adhésion sont pris en charge par la communauté de communes.

- **Foyer des jeunes** : L'agrément auprès de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale est en cours. Suite à une rencontre avec un représentant de la CAF, le foyer pourra bénéficier d'aides au fonctionnement et à l'investissement.

- **Syndicat intercommunal** : Le syndicat a été créé à l'origine pour l'aménagement et la gestion du terrain des sports, la commune de Kernouës ne souhaitant plus assurer cette charge, la municipalité se questionne sur le devenir du syndicat. Une rencontre a eu lieu avec le trésorier le 29/05/2017. Un état de l'actif a été réalisé. Une discussion est à engager avec la municipalité de Kernouës.

- **Jury d'assises** : Le tirage au sort a désigné Maryse Bervas, Yoann Douguedroit et Jessica Floc'h.